

# BAREME HONORAIRES DE NEGOCIATION ET REDACTION DES ACTES

## NEGOCIATION

### VENTE

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts, Locaux industriels, Terrains

Montant de la vente Par tranche de (en €uro)	Commission H.T applicable Par tranche et par opération
de 0 à 100 000	7%
de 100 001 à 200 000	6,5%
de 200 001 à 400 000	6%
de 400 001 à 800 000	5,5%
de 800 001 à 1 600 000	5%
> 1 600 001	4%

### CESSION

Fonds de commerce, Cession de parts sociales ou d'actions

SUR LA VENTE DU DROIT AU BAIL	
Montant de la vente Par tranche de (en €uro)	Commission H.T applicable Par tranche et par opération
de 0 à 50 000	30% du loyer annuel
de 50 001 à 100 000	9%
de 100 001 à 200 000	8%
de 200 001 à 400 000	7%
de 400 001 à 800 000	6%
> 800 001	5%
COMMISSION MINIMUM : 4 000 € HT	

### LOCATION

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts, Locaux industriels, Terrain

30% HT

### REDACTION DES ACTES\*

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts, Locaux industriels, Terrains

Bail 750 € HT (900 € TTC)

Etat Des Lieux 420 € HT (504 € TTC)

## PAIEMENT DES HONORAIRES

Les honoraires sont à régler à la signature de l'acte et sont partagés entre le mandant et le preneur selon mandat.

\* Selon surface du local

